

AFR 3.07

Public

Tout personnel relevant de la FPH, accueillant ou étant amené à accueillir un apprenti.

Organisé par

Cadres en mission
Formation

Durée

2 jours

Modalités**pédagogiques**

Présentiel ou Blended
Learning

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)

Formation des maîtres d'apprentissage – Module de base

Contexte

Exercer le rôle de maître d'apprentissage demeure une mission essentielle qui ne s'improvise pas. Il s'agit en effet de partager ses savoir-faire, d'accompagner la montée en compétences au plus près des besoins de terrain, d'aider l'apprenti à s'intégrer dans l'établissement. Pour accompagner son apprenti le mieux possible, le maître d'apprentissage doit prendre conscience de ses propres savoirs et savoir-faire, mettre des mots sur son expérience, bien communiquer, accompagner... La présente formation cible en conséquence l'ensemble des compétences nécessaires au plein exercice de cette fonction, et intègre, pour les maîtres d'apprentissage qui le souhaitent, une préparation et un accompagnement individualisé à la certification.

Objectifs

- > Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant.
- > Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle.
- > Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages.

Programme**JOUR 1**

Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/ alternant

- > Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise.
- > Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise.
- > Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai.

Accompagner le développe- ment des apprentissages et l'autonomie professionnelle

- > Suivre le parcours avec le centre de formation.
- > Organiser le parcours au sein de l'entreprise.
- > Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage.

JOUR 2

Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évalua- tion des apprentissages

- > S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage.
- > Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissage.
- > Évaluer les acquis des apprentissages en situation de travail.
- > Élaborer son plan d'actions individualisé.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Kimberley LEBRUN
> 03 26 87 78 20
> k.lebrun@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> mc.antoin@anfh.fr